Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/09/2026 - 9133 - 2020 B 00063 - 493 652 168 - A.N.P.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

23 SEP. 2026

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS ANP SAM PUBLICITE

ZA LE POLLEN
76710 ESLETTES
NAF : 7312Z-
Siret : 49365216800029

CERTIFIE CONFORME À L'ORIGINAL

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

SOMMAIRE

Comptes annuels **2**

Bilan Actif – transition 3

Bilan Passif – transition 4

Compte de résultat – transition 5

Annexe 7

Comptes annuels

Bilan Actif – transition

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	*24 930*	*24 784*	*146*	*7 956*
Fonds commercial	*912 432*		*912 432*	*912 432*
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	*6 859*	*4 549*	*2 310*	*2 996*
Installations techniques, matériel et outillage industriels	*589 361*	*412 354*	*177 007*	*246 030*
Autres immobilisations corporelles	*231 433*	*139 698*	*91 734*	*97 485*
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	*21 377*		*21 377*	*21 377*
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	*15 255*		*15 255*	*16 192*
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**1 801 646**	**581 385**	**1 220 261**	**1 304 469**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en–cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En–cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	*731 684*	*35 918*	*695 766*	*707 778*
Autres créances	*46 348*		*46 348*	*43 329*
Charges constatées d'avance	*116 614*		*116 614*	*134 406*
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				*151 500*
Actions propres				
Autres titres	*200 000*		*200 000*	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	*438 402*		*438 402*	*328 894*
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 533 047**	**35 918**	**1 497 129**	**1 365 906**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**3 334 693**	**617 303**	**2 717 390**	**2 670 375**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*894 645*	

Bilan Passif – transition

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	*660 500*	*660 500*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	*629 522*	*629 522*
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	*66 050*	*66 050*
Réserves statutaires ou contractuelles	*9 330*	
Réserves réglementées		*9 330*
Autres réserves	*206 178*	*206 178*
Report à nouveau	*-42 037*	*-85 118*
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**107 051**	**43 081**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	*101 201*	*93 442*
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**1 737 795**	**1 622 984**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*63 512*	*121 514*
Emprunts et dettes financières diverses		*142 460*
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		*1 500*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*77 125*	*67 050*
Dettes fiscales et sociales	*280 576*	*317 547*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	*335 559*	*174 323*
Produits constatés d'avance	*222 824*	*222 996*
TOTAL DETTES (III)	**979 596**	**1 047 390**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation – passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**2 717 390**	**2 670 375**
(1) Dont à moins d'un an (a)	*961 310*	*983 209*
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat – transition

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	*51 317*		*51 317*	*53 679*
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	*1 560 137*		*1 560 137*	*1 553 284*
Chiffre d'affaires net	**1 611 453**		**1 611 453**	**1 606 964**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			*5 395*	*10 002*
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			*7 333*	
Autres produits			*806*	*21 433*
Total produits d'exploitation (I)			**1 624 988**	**1 638 398**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			*40 615*	*44 542*
Variations de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			*4 408*	*2 327*
Variations de stocks				
Autres achats et charges externes (1)			*706 504*	*699 307*
Impôts, taxes et versements assimilés			*72 237*	*79 875*
Salaires			*392 385*	*419 666*
Cotisations sociales			*123 556*	*149 701*
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			*106 650*	*138 186*
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			*21 422*	*14 496*
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			*2 802*	
Autres charges			*41 809*	*44 284*
Total charges d'exploitation (II)			**1 512 387**	**1 592 383**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			112 601	46 015
Quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)			*11 988*	*7 929*
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			*4 861*	*7 154*
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**16 849**	**15 082**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			*8 459*	*9 985*
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**8 459**	**9 985**
RESULTAT FINANCIER (V–VI)			8 391	5 097

Compte de résultat – transition

RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)	**120 991**	**51 112**

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)	**14 181**	**24 935**
Charges exceptionnelles (VIII)	**21 940**	**32 966**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)	**-7 759**	**-8 032**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	*6 181*	
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 656 018**	**1 678 415**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 548 967**	**1 635 334**
BENEFICE OU PERTE	**107 051**	**43 081**
(1) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier	*17 861*	*12 497*
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ANP SAM PUBLICITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 2 717 390 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 107 051 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014–03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022–06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022–06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci–après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N–1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Règles et méthodes comptables

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,35 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	*912 432*			*912 432*
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*24 930*			*24 930*
Immobilisations incorporelles	**937 362**			**937 362**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	*6 859*			*6 859*
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*691 575*	*9 654*	*111 868*	*589 361*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*110 207*			*110 207*
– Matériel de transport	*75 942*	*16 528*	*12 815*	*79 656*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	*41 570*			*41 570*
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**926 153**	**26 182**	**124 682**	**827 653**
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	*21 377*			*21 377*
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	*16 192*	*2 062*	*3 000*	*15 255*
Immobilisations financières	**37 569**	**2 062**	**3 000**	**36 632**
ACTIF IMMOBILISE	**1 901 084**	**28 244**	**127 682**	**1 801 646**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			*26 182*		
Immobilisations financières			*2 062*		
Augmentations de l'exercice			28 244		

Ventilation des diminutions	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles			*124 682*		
Immobilisations financières			*3 000*		
Diminutions de l'exercice			127 682		

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	*912 431*
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	912 432

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations
Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS AFFIMEXT 75016 PARIS	*160 000*	*107 863*	*26,86*	*267 863*

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)					
– Participations (détenues entre 10 et 50%)	*21 377*	*21 377*			*11 988*
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	*16 974*	*7 810*		*24 784*
Immobilisations incorporelles	**16 974**	**7 810**		**24 784**
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	*3 863*	*686*		*4 549*
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	*445 545*	*78 677*	*111 868*	*412 354*
– Installations générales, agencements aménagements divers	*39 415*	*8 639*		*48 054*
– Matériel de transport	*51 455*	*10 063*	*10 013*	*51 505*
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	*39 363*	*776*		*40 139*
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**579 641**	**98 840**	**121 881**	**556 601**
ACTIF IMMOBILISE	596 615	106 650	121 881	581 385

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	*39 336*
Banque interets courus a recevoir	*464*
Total	39 800

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 660 500,00 euros décomposé en 66 050 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	*93 442*	*21 940*	*14 181*	*101 201*
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	93 442	21 940	14 181	101 201
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		*21 940*	*14 181*	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Four.fact.n.p.locatØ murs	*25 318*
Fournisseurs – fact. non parvenues	*12 898*
Associes – interets courus	*5 057*
Dettes prov.conges payes	*44 851*
Autres charg.pers.a payer	*27 980*
Dettes prov.s/ch.soc.cp	*16 748*
Org.soc.ch.a p.ch.soc/pri	*9 737*
Formation continue cap	*1 139*
Div.ch.a p.frais deplacem	*7 195*
Div.ch.a p.taxes municip.	*50 968*
Div.ch.a p.assurances	*2 138*
Div.ch.a p.edf trivis	*881*
Div.ch.a p.locations murs	*98 359*
Total	303 269

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	*56*		
Ch.const.av.locatØmurs	*107 556*		
Ch.const.av.sous–traitanc	*1 266*		
Char const av cotisation	*133*		
Char.const.av.impression affic	*5 975*		
Cca loyer vehicule	*1 628*		
Total	116 614		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Pdt const.av.longue cons.	*212 968*		
Pdt const.av.taxe municip	*9 856*		
Total	222 824		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	*1 513 991*		*1 513 991*
Ventes de marchandises	*51 317*		*51 317*
Produits des activités annexes	*46 146*		*46 146*
TOTAL	1 611 453		1 611 453

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 139 848 euros

.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

A.N.P.
Société par actions simplifiée
au capital de 660 500 euros
Siège social : ZAC Le Polen, 76710 ESLETTES
493 652 168 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 juin 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 107 050,78 euros de la manière suivante :

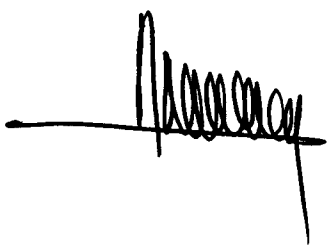
Bénéfice de l'exercice	107 050,78 euros
Absorption des pertes antérieures	42 036,94 euros
Solde	65 013,84 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 271 192,16 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Danièle ANCENAY



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

23 SEP. 2026

